

Atelier 1 : Concrètement, aujourd'hui, comment j'organise la prévention dans mon entreprise ?

- Pas de référent sécurité!
- Formation dédiée
- pas de Budget
- sensibilisation du personnel
- nécessité d'une responsabilité collective
- Echanges conviviaux
- Enquêtes avec retour
- panneaux d'affichage
- registre des accidents

Soigner les personnes
Direction rattachée à la direction
Le référent ne fait rien
Les connaissances sont la direction
Accueil Sécurité pour les producteurs
Enquêtes d'impair
Redevance d'accident
Inspirer les ST
Faire les choses
Bonne de l'empower

”
Rencontrer les préventeurs des petites entreprises, animer un réseau d'échange.
”

PROJET DE SERVICE 2022-2026

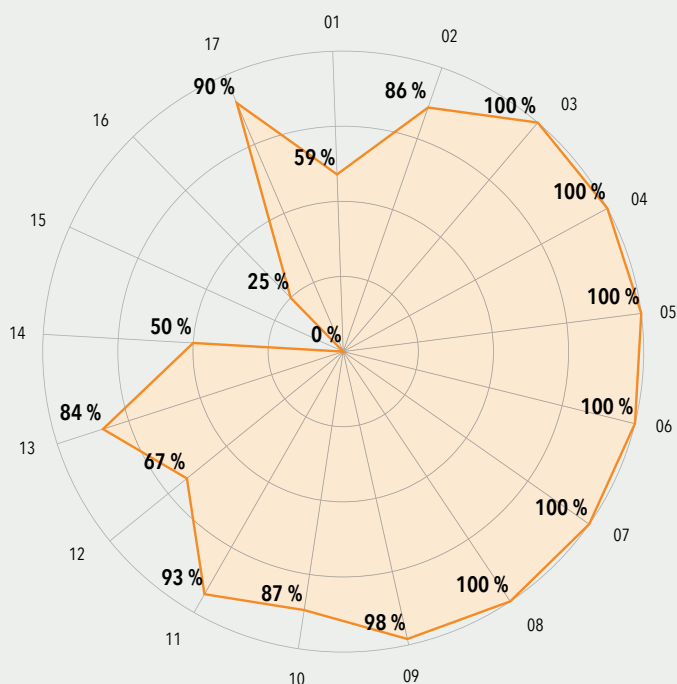
Le projet de service est le socle de la stratégie pluriannuelle de l'association. Pour la période 2022-2026, il s'inscrit dans quatre enjeux stratégiques et 17 objectifs opérationnels. Des priorités sont définies chaque année pour en assurer l'avancement.

En 2024, elles prévoient la finalisation du déploiement des projets structurants du Service, la définition du cadre de l'action en milieu de travail (pour tous métiers)

et de l'accompagnement des adhérents par la fiche d'entreprise, la création des conditions de réussite de la certification.



sstrn.fr/association/projet-service-2022-2026



Enjeu #1 | Déploiement de la réforme

01. Obtenir la certification
02. Garantir la cohérence et la continuité territoriale
03. Intégrer le financement per capita de la cotisation
04. Intégrer le périmètre de la réforme
05. Organiser et adapter le SSTRN au cadre législatif et réglementaire

Enjeu #2 | Positionnement territorial et partenarial en santé et santé au travail

06. Développer un partenariat d'expertise auprès des acteurs de santé
07. Promouvoir la prévention avec les autres acteurs du territoire
08. Mutualiser des actions entre SPSTI
09. Accompagner les conditions d'application de la réforme avec les autres SPSTI

Enjeu #3 | Digitalisation et dématérialisation

10. Faciliter l'accès et les fonctionnalités des outils digitaux
11. Améliorer la visibilité et la compréhension des messages de prévention
12. Mettre en place un portail salariés
13. Rester joignable en multicanal
14. Adapter les outils digitaux internes
15. Faciliter l'interopérabilité avec les portails nationaux *

Enjeu #4 | Responsabilité sociétale des entreprises

16. Développer l'expertise de la prévention comme pilier de la RSE (2025)
17. Intégrer dans le service un positionnement RSE (non débuté en 2024)

* Relève de fonctionnalités nationales en préparation.

Quatre projets prioritaires en 2024

Tous les projets structurants en cours au SSTRN répondent à une amélioration du service aux adhérents et aux salariés suivis.

Le cadre de l'action en milieu de travail et l'accompagnement des entreprises par la fiche d'entreprise

ont été redéfinis pour répondre aux contraintes réglementaires nouvelles, pour cibler des actions dans les TPE/PME,

qui représentent 80 % des adhérents du SSTRN, dans les grandes entreprises et les secteurs à risque élevé, pour prioriser les demandes des entreprises.

Une **offre de services spécifique pour les travailleurs indépendants** a été validée en fin d'année pour une mise en œuvre à compter du 1^{er} janvier 2025. Elle leur permet d'accéder aux mêmes services

que l'ensemble des salariés.

Les **particuliers employeurs** seront suivis à partir de 2025 par le SPSTN, nouveau service national, le SSTRN assurant les visites médicales en Loire-Atlantique.

Des **services enrichis au niveau digital** et une équipe dédiée pour faciliter l'accès.

ACTEUR IMPLIQUÉ SUR SON TERRITOIRE

Depuis longtemps, le SSTRN développe des collaborations et des partenariats avec les acteurs du territoire. Une implication qui suit trois axes :

- développer un partenariat d'expertise auprès des acteurs de santé publique du territoire ;
- promouvoir la prévention avec les autres acteurs du territoire

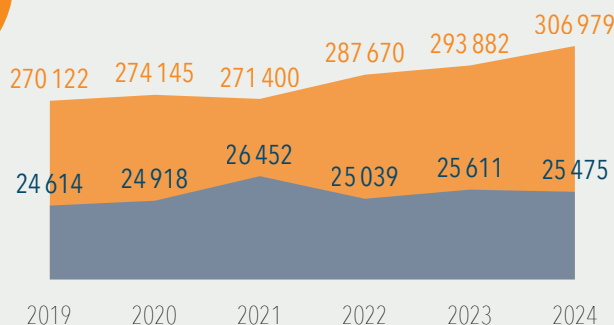
- pour, à terme, faire évoluer les comportements individuels en matière de prévention ;
- mutualiser les actions entre SPSTI pour en renforcer l'efficacité.

NOS ADHÉRENTS, VOS ENTREPRISES

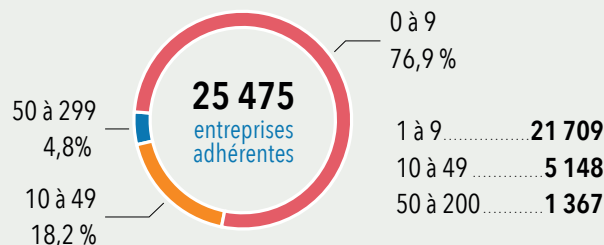
306 979
salariés suivis

25 475 entreprises
adhérentes

Le SSTRN accompagne **25 475** entreprises adhérentes et suit la santé de **306 979** salariés (en progression de 4,5 % depuis 2023 et de 6,7 % depuis 2022).



» Évolution du nombre d'entreprises et de salariés suivis



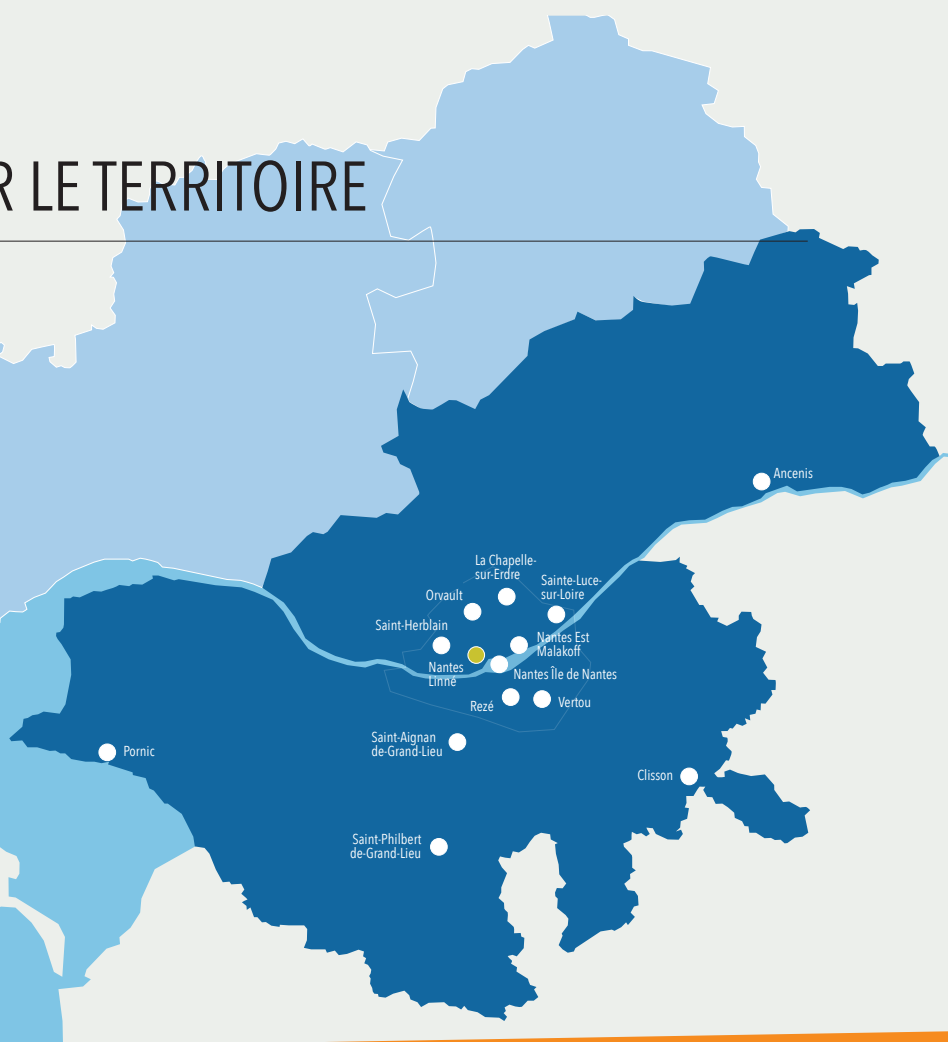
» La répartition par taille d'entreprises est inchangée

NOS ÉQUIPES SUR LE TERRITOIRE

394 professionnels* accompagnent les entreprises et leurs salariés dans la mise en œuvre de la prévention.

médecins du travail	73
infirmiers santé travail	65
conseillers prévention	21
assistantes santé sécurité travail	22
assistantes médicales	112
autres métiers de la prévention	22
directions de la prévention	26
fonctions administratives	53

* 368 ETP, équivalents temps plein | au 31/12/2024



UN BUDGET ÉQUILIBRÉ

L'exercice budgétaire 2024 présente un résultat positif de 156 k€, pour un résultat à l'équilibre (-5 k€) sur les 5 dernières années. Les cotisations représentent 79 % des ressources à 30,3 M€.

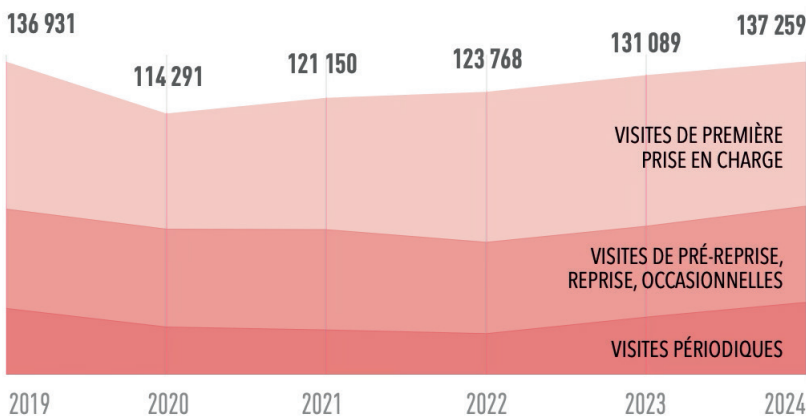
Le travail de réduction des créances clients s'est poursuivi en 2024.

Le budget du SSTRN représente 38,5 M€, dont 75 % sont consacrés aux charges de personnel.

Le plan de formation continue représente un effort de près de 6,5 % de la masse salariale.

SUIVRE LA SANTÉ INDIVIDUELLE DES SALARIÉS

Visites individuelles



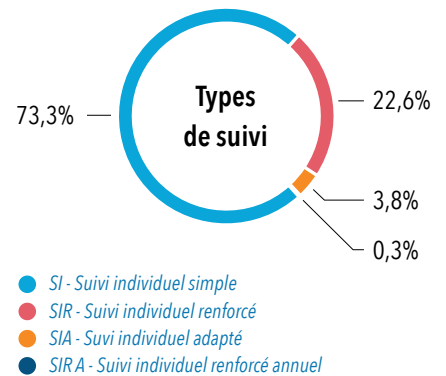
137 259 visites médicales et entretiens infirmiers ont été réalisés en 2024 (hors rendez-vous de cardiologie et pneumologie), en hausse de 4,7 % par rapport à 2023. L'activité de l'année 2024 est ainsi revenue au niveau de celle de 2019, année de référence.

Si le nombre de visites de première prise en charge a diminué de 4,2 %, la réalisation des visites du suivi périodique a augmenté de plus de 25 %. Celle des visites de reprise, pré-reprise et à la demande (dites apériodiques) a augmenté de près de 6 %. Le délai

moyen, comme en 2023, poursuit sa baisse.

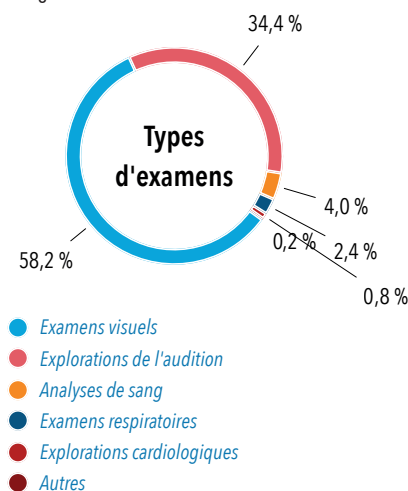
S'il est en baisse de 10 %, le nombre d'absences aux rendez-vous représente plus de 4 % des créneaux perdus.

137 259
visites médicales
et entretiens
infirmiers



Examens complémentaires

En 2024, le nombre d'examens complémentaires affiche une hausse de 4,4 %, avec 165 318 examens réalisés, principalement des visiotests, des audiotests et des bilans sanguins.



Un cardiologue assure des consultations et analyse au quotidien les électrocardiogrammes (ECG) réalisés dans les centres : 154 consultations de cardiologie ont été réalisées, ainsi que 1459 ECG et 1305 télé-ECG. 4846 examens fonctionnels respiratoires ont également été réalisés par les professionnels de santé du SSTRN, en complément de la consultation de pneumologie.

165 318
examens
complémentaires

Travailleurs intérimaires

Si les équipes santé travail des centres d'Ancenis, Clisson, Pornic et Saint-Philbert-de-Grand-Lieu suivent les intérimaires sur leurs secteurs, une équipe dédiée œuvre sur le centre de Nantes - île de Nantes pour l'ensemble de Nantes Métropole.

En 2024, 12 412 visites ont été réalisées pour les agences d'emploi, en forte hausse de 29,5 %.

Un soutien psychologique individualisé et ponctuel

L'activité du dispositif clinique avec une psychologue du travail continue d'augmenter de manière soutenue :

ainsi, 425 salariés ont été accompagnés (+ 17 %) lors de 745 entretiens (+ 20,5 %).

425
accompagnements
745 entretiens
réalisés

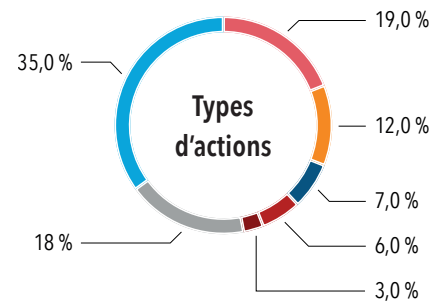
PRÉVENIR LES RISQUES DANS L'ENTREPRISE

Actions en milieu de travail

11 549
actions en milieu
de travail
3 052 entreprises
bénéficiaires

En 2024, pour mieux accompagner les entreprises, le SSTRN a revu son accompagnement en milieu de travail. Les résultats sont déjà visibles, avec une nette progression de la traçabilité des actions. Ainsi, 11 549 AMT ont été réalisées en 2024, contre 5 591 l'année précédente (+ 106 %), au bénéfice de plus de 3 000 entreprises.

Un effort particulier a été porté sur la réalisation des fiches d'entreprises (FE, document socle du repérage des risques), avec 2 482 nouvelles fiches rédigées en 2024. Au total, **13 465 fiches d'entreprises** sont effectives dans les entreprises, représentant **272 270 salariés couverts par une fiche d'entreprises de moins de 4 ans** (88,7 % de l'effectif suivi).



- Fiches d'entreprises
- Présentation offre de services
- TMS
- Facteurs organisationnels...
- Maintien en emploi
- Agents chimiques ou biologiques
- Autres

Animations collectives

En 2024, 172 sessions d'ateliers et réunions d'information ont été réalisées, permettant à 1374 personnes issues de 533 entreprises adhérentes de participer (en hausse de 4 % par rapport à 2023).

1 374
participants
533 entreprises
concernées



sstrn.fr/evenements

Le développement des animations collectives se poursuit avec deux nouveaux ateliers lancés en 2024, consacrés à l'analyse des accidents du travail (au moyen de la réalité virtuelle) et à l'épuisement professionnel ou burnout.

Une sensibilisation intra-entreprise sur la prévention des gestes qui font mal est également une nouveauté au catalogue.

Un accompagnement pour les saisonniers

Les saisonniers bénéficient de sessions collectives d'information et sensibilisation. 53 sessions ont été réalisées, permettant la participation de 417 saisonniers.

Pour répondre aux exigences d'un poste de travail exposé à des risques particuliers, certains saisonniers sont vus en sensibilisation individuelle : 151 personnes ont été concernées par ce dispositif particulier.



Nouvel atelier consacré à l'analyse des accidents de travail, avec de la réalité virtuelle.

DE NOUVEAUX
OUTILS EN LIGNE

L'année 2024 a vu la mise en œuvre d'une première phase du déploiement progressif d'un nouvel outil à destination des adhérents pour

réaliser le repérage et l'évaluation des risques professionnels dans leur entreprise. Mon Approche Prévention permet ainsi un premier

travail pour les employeurs volontaires, Mon Document Unique offre de commencer la rédaction de ce document réglementaire.

PRÉVENIR LA DÉINSERTION PROFESSIONNELLE

Une approche globale et graduée

L'accompagnement au quotidien : les actions des équipes santé travail

Chaque médecin du travail, dans ses entretiens de suivi de la santé des salariés, peut diligenter des actions d'accompagnement, pour réduire le risque de désinsertion professionnelle.

22 180
aménagement
de poste

Ainsi, ce sont 22 180 aménagements de poste qui ont été réalisés en 2024 par l'ensemble des équipes du SSTRN, en hausse de 15 % par rapport à 2023. Parallèlement, 1 349 études de poste et 761 actions diverses en milieu de travail ont été réalisées. D'autres accompagnements ont été conduits pour les salariés (dont 14 essais encadrés) et 805 orientations vers des partenaires externes.

10 435
visites
de pré-reprise

Dans le cadre du retour au travail après un arrêt de travail de longue durée, 10 435 visites de pré-reprise ont été menées (+ 9 % par rapport à 2023).

Les compétences du PEPS : un accompagnement avec des experts

Le pôle ergo-psycho-social (PEPS) réunit 7 psychologues du travail, 4 ergonomes, une conseillère en prévention et 2 assistantes de service social. Leurs compétences sont mises en œuvre à la demande des médecins du travail et leurs interventions viennent en renfort des actions menées par les équipes santé travail en proximité des entreprises sur le territoire.

En 2024, 976 accompagnements individuels ont été réalisés, dont 310 accompagnements par le service social.

105
dossiers psy

302
suivis
ergonomes

310
suivis
service social

Ergonomes et psychologues du travail animent également des ateliers de prévention des RPS (prévention des conflits ; harcèlement sexuel et agissements sexistes) et des troubles musculo-squelettiques, avec respectivement 152 et 70 participants.

La cellule PDP : pour accompagner les situations complexes

Les professionnels de la cellule de prévention de la désinsertion professionnelle (1 médecin du travail, 2 ergonomes, 1 psychologue du travail, 1 assistante de

service social, 1 assistante de la cellule) accompagnent les situations les plus complexes pour des salariés présentant un besoin d'une approche globale.

En 2024, 236 salariés ont été accompagnés par la cellule PDP, souvent dans un parcours de longue durée, avec 145 nouvelles demandes (+ 37 %). Cela a représenté 471 rendez-vous (339 en 2023) et 162 personnes reçues. 87 interventions en entreprise ont été menées, les 2/3 dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire globale. Parmi les 109 dossiers d'accompagnement clôturés, 44 % l'ont été avec le maintien du salarié dans l'entreprise.

236
salariés
accompagnés
par la cellule

De nombreuses réussites pour la prévention de la désinsertion professionnelle, de très faibles solutions pour l'inaptitude

En 2024, seules 2 464 inaptitudes ont été déclarées, un chiffre stable par rapport à 2023 (- 0,28 %). Ces inaptitudes au poste ou à tout poste représentent 1,8 % des 137 259 suivis individuels réalisés (revenant à une proportion ante-Covid) et concernent trois secteurs d'activité principaux : le commerce et la réparation automobile (19,6 %), la santé et l'action sociale (18,7 %), les industries manufacturières (13,3 %).

Il faut considérer toutes les actions qui ont permis le maintien en emploi des salariés suivis, notamment les **22 180 aménage-**

ments de poste de travail au titre de l'annexe 4, mesures proposées à l'issue des visites médicales par le médecin du travail pour adapter, transformer ou aménager le poste de travail d'un salarié pour maintenir ou améliorer ses conditions de travail en fonction de son état de santé.

Des actions collectives ont également été réalisées auprès des entreprises, avec 130 participants aux 20 sessions d'ateliers consacrés à la prévention des troubles musculo-squelettiques et des risques psychosociaux, principales causes d'inaptitudes.

PDP :
RESSOURCES
EN LIGNE

De nouvelles ressources ont été mises en ligne, avec de nouveaux dossiers thématiques sur le site internet, pour se former, pour faciliter le retour au travail, pour comprendre

l'inaptitude et l'invalidité, pour comprendre le rôle des médecins dans le maintien en emploi.



sstrn.fr/ressources

La cellule PDP peut être saisie directement sur le site internet, notamment par l'employeur ou le salarié lui-même.



sstrn.fr/saisine-cellule-pdp

LA PRÉVENTION DANS TOUTES SES DIMENSIONS

Un outil de diagnostic pour les entreprises

Avec *Mon Approche Prévention*, le SSTRN met progressivement à disposition de ses adhérents un outil en ligne leur permettant de faire un premier repérage des risques dans l'entreprise. Ces informations permettent d'engager un auto-diagnostic suivi d'une visite de l'équipe santé travail pour la réalisation de la fiche d'entreprise, l'actualisation en sera facilitée. Avec son prolongement *Mon Document Unique*, chaque adhérent pourra initier la rédaction de ce document socle de leur démarche de prévention. Le déploiement de ces outils, après une phase expérimentale achevée en 2024, se fait progressivement de manière à assurer un accompagnement de qualité.

Un accompagnement renforcé des adhérents

Avec la mise en œuvre en décembre 2023 de l'équipe support client digital et le renforcement de l'équipe du service adhérents, le SSTRN s'est doté de moyens en matière d'accompagnement des démarches administratives et de prise en main des outils digitaux que sont le portail adhérents et la suite d'outils *Mon Approche Prévention*.

À la rencontre des préventeurs

Début décembre, le SSTRN invitait les personnes en charge de la prévention dans les entreprises de moins de 50 salariés à une première rencontre afin de partager des réa-

lités et des besoins. Le résultat très positif a permis de valider le projet de création d'un réseau de préventeurs.

Suivre les salariés des arts et spectacles

Les salariés du secteur des industries culturelles et créatives (permanents, agents, pigistes, intermittents, mannequins, enfants du spectacle ou alternants) sont suivis par un SPSTI au niveau national, Thalie Santé. En 2024, la convention cadrant le suivi individuel des salariés de Loire-Atlantique par le SSTRN a été renouvelée. Pour assurer cette mission, le SSTRN a renforcé son équipe dédiée.

Accompagner les travailleurs indépendants

La Loi de 2021 prévoyait la mise en œuvre par chaque SPSTI d'une offre de services spécifique pour accompagner les travailleurs indépendants. Travaillée en 2024, déployée depuis le 1^{er} janvier 2025, elle met en œuvre un suivi individuel adapté et l'accès à l'ensemble des actions collectives interentreprises de sensibilisation. Elle est cadrée par une convention volontaire annuelle qui n'est pas automatiquement reconduite.



sstrn.fr/offre-specifique

Projets de prévention

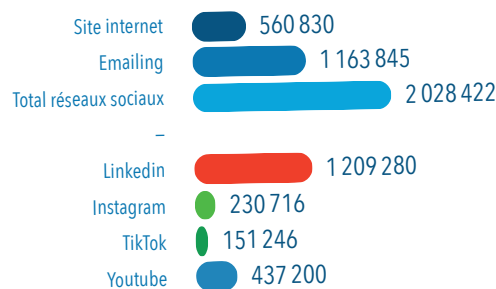
En 2024, parmi les 18 en cours de développement, plusieurs évolutions telles que la sensibilisation sur les gestes qui font mal ;

des ateliers sur la prévention du harcèlement et des agissements sexistes et sur la prévention du burnout ; le colloque sur les addictions co-organisé avec le Barreau de Nantes ; la matinée de rencontre avec les agences d'emploi ; une procédure de gestion des événements traumatiques en entreprise ; un dossier internet sur la prévention des substances addictives ; la préparation des consultations d'aide au sevrage tabagique déployées début 2025...

Réseaux sociaux, informer tous les publics

Renforcés fin 2022 avec la mise en œuvre d'une stratégie dédiée et le recrutement d'un chargé de communication digitale, les réseaux sociaux du SSTRN sont aujourd'hui un canal très important pour diffuser les messages de prévention et les informations sur l'offre de services. Avec 343 % de croissance en un an, l'audience globale a atteint 2 028 422 messages lus sur les quatre réseaux utilisés, avec une prépondérance pour LinkedIn (1 209 280). Instagram et TikTok connaissent, eux, une croissance régulière du nombre d'abonnés (près de 8 000 fin 2024) auprès des 15 - 35 ans.

Socle de l'information digitale du SSTRN, le site internet a enregistré une hausse de 9 % du nombre de pages vues et de 47 % du nombre de visiteurs par rapport à l'année précédente.



LABÉLISATION RSE : ENGAGEMENT FORT POUR L'AVENIR

En fin d'année, le SSTRN a obtenu le label THQSE® avec une note de 84 %, permettant l'obtention du niveau argent. Un résultat dépassant les objectifs.

Ce label, spécifique au secteur sanitaire, consacre les efforts du SSTRN dans sa démarche RSE et témoigne de son engagement à élever ses standards.

L'audit d'octobre a notamment souligné des points forts sur la gouvernance, la gestion de la mobilité, l'attention portée aux usagers, la qualité de l'air intérieur et la communication.

2024 en faits mar quants

janvier

- La journée de service réunit les collaborateurs du SSTRN pour un temps de bilan sur les projets et les perspectives, et d'échanges sur la RSE avec des témoignages d'experts.

février

- Acquisition d'un terrain à Saint-Philbert-de-Grandlieu pour la construction d'un nouveau centre plus adapté pour l'accueil des salariés suivis, en remplacement du centre actuel.
- Mise en place de l'équipe dédiée au support digital pour les adhérents.
- Évolution de l'organisation de la cellule de prévention de la désinsertion professionnelle pour répondre aux attendus de la réforme de la santé au travail.
- Démarrage des travaux d'agrandissement du centre de Clisson.

mars

- Nouvel atelier de prévention consacré à l'analyse des accidents de travail, avec une animation utilisant la réalité virtuelle.
- Déploiement de la nouvelle version du logiciel métier pour améliorer le suivi individuel des salariés et la traçabilité des actions de prévention.

avril

- Nouveau dossier internet pour la prévention des risques liés à la consommation de substances psychoactives en entreprise.

mai

- Le portail adhérents permet aux agences d'emploi de déclarer les travailleurs temporaires.

juin

- Premier rapport RSE du SSTRN, illustrant l'engagement du service dans une démarche de responsabilité sociétale sur son territoire.

- Assemblée générale annuelle, qui valide notamment les cotisations, le rachat du centre de Sainte-Luce-sur-Loire et la location d'un étage supplémentaire sur le centre de Nantes Est Malakoff.

- Présence active du SSTRN à Montpellier au congrès national de médecine et de santé au travail (CNMST).

- Obtention du label Entreprise Active du PNNS (plan national nutrition santé).

juillet

- Nouveau format de sensibilisation intra-entreprises consacrée à la prévention des TMS, et plus précisément aux gestes qui font mal.

septembre

- Changement du système de téléphonie du SSTRN, dans le cadre du projet d'amélioration de la joignabilité pour les adhérents.

- Signature d'une charte sur les achats responsables avec les fournisseurs SSTRN.

- Création d'une nouvelle équipe santé travail à Saint-Herblain.

octobre

- Tous les sites du SSTRN consomment dorénavant de l'énergie verte.

- Obtention du label THOSE®, concrétisant l'engagement du SSTRN en matière de RSE.

novembre

- Seconde édition de la matinée d'échange sur l'intérim avec les agences d'emploi.

- Colloque co-organisé avec le Barreau de Nantes consacré aux conduites addictives en entreprise.

décembre

- Première rencontre des préventeurs des entreprises de moins de 50 salariés.

- Signature de l'acte final d'achat du futur siège social et centre de prévention pour les entreprises.



toute la prévention sur
sstrn.fr/suivez-nous



SSTRN
Service de prévention et de santé au travail de la région nantaise
Siège social : 2, rue Linné - BP 38549 - 44185 NANTES Cedex 4